



ATD Quart Monde Wallonie – Bruxelles a.s.b.l.

## ***Médias et pauvreté -10 questions***

**Monique Couillard-De Smedt**

Collection « Connaissance et engagement »

Cette publication relève de la loi du 30 juin 1994 relative au droit d'auteur.  
Cette loi précise entre autres que l'auteur "*dispose du droit au respect de son oeuvre lui permettant de s'opposer à toute modification de celle-ci*" et qu'il a "*le droit de s'opposer à toute déformation, mutilation ou autre modification de cette oeuvre ou à toute autre atteinte à la même oeuvre, préjudiciables à son honneur ou à sa réputation.*"  
Elle rappelle que, sauf accord explicite de l'auteur, sont seules autorisées les courtes citations "*effectuées dans un but de critique, de polémique, de revue, d'enseignement, ou dans des travaux scientifiques, conformément aux usages honnêtes de la profession et dans la mesure justifiée par le but poursuivi (...).*"  
*Les citations visées devront faire mention de la source et du nom de l'auteur."*



Publication réalisée avec le soutien de la Communauté française

Ce document s'adresse au monde associatif, aux citoyens, aux professionnels, à tous ceux qui s'engagent pour le respect de la dignité de chacun et agissent pour que les droits fondamentaux soient effectivement assurés à tous.

**Ce document forme un tout dont chaque élément doit être situé dans son contexte.  
Ancrée dans la vie, la connaissance bâtie sur l'engagement et l'action est en construction permanente.  
Le travail présenté a pour premier objectif d'alimenter et de soutenir les engagements des uns et des autres, pour faire progresser les droits de l'homme et la lutte contre la misère et l'exclusion.**

Nous avons fait le choix de diffuser largement ce travail non seulement pour faire connaître l'expérience et la pensée des personnes très pauvres (et de ceux qui s'engagent à leurs côtés) mais aussi pour qu'il soutienne et inspire d'autres démarches de connaissance qui renforcent les projets et les combats menés avec eux et à partir d'eux.

Nous vous proposons de découvrir dans notre collection "**Documents de référence**" quelques textes qui situent clairement les enjeux de telles démarches et leurs exigences pour qu'elles servent réellement les plus pauvres et contribuent effectivement à lutter contre la misère et l'exclusion.

La collection "**Connaissance et engagement**" publie des travaux réalisés par des personnes engagées dans la durée aux côtés des personnes et familles très pauvres.

La collection "**Croisement des savoirs et des pratiques**" publie des travaux construits collectivement à partir d'échanges entre des personnes ayant l'expérience vécue de la pauvreté et de l'exclusion sociale, et des personnes d'autres milieux, en mettant en oeuvre les conditions d'un réel croisement tel que décrit dans la « Charte du croisement des savoirs et des pratiques avec des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale »

La collection "**Nous d'un peuple**" publie des interventions construites collectivement par des personnes ayant l'expérience vécue de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Elles ont été conçues pour engager un échange entre personnes de différents milieux, mais toujours avec des personnes en situation de pauvreté.

La collection "**Regards croisés**" confronte les points de vue de différents acteurs sur une même question, y compris celui de personnes vivant la pauvreté

## Sommaire

Résumé.....	4
Médias et pauvreté - 10 questions.....	5
Introduction .....	5
Comment utiliser ce document ?.....	5
Les bases de cette analyse.....	5
Quels médias ?.....	5
Pauvreté ou grande pauvreté ?.....	5
1. Quelle liberté par rapport aux logiques économiques ?.....	6
2. Comment intéresser le public à la lutte contre la pauvreté ?.....	7
3. Quelle place pour la pauvreté dans les médias ?.....	8
4. Parler de la pauvreté ou de personnes vivant la pauvreté ?.....	9
5. Quelles « images » de la pauvreté ? Quels mots pour quelle identité ?.....	10
6. Quelle connaissance ? Comment connaître ?.....	11
7. Les médias sont-ils conscients des inégalités de positions ?.....	13
8. Quel rôle dans la lutte contre la pauvreté ?.....	14
9. La responsabilité sociale des médias : jusqu'où ?.....	15
10. Médias et personnes vivant la pauvreté : partenaires ?.....	16

## Résumé

2010 sera Année européenne de lutte contre la pauvreté. Avant même son lancement officiel, l'Union Européenne a organisé une grande conférence intitulée « *Pauvreté, entre réalités et perceptions, le défi de la communication* ». Cet événement est significatif des attentes par rapport aux médias en tant qu'acteurs sociaux. Quels rôles les médias jouent-ils ? Pourraient-ils jouer ? Devraient-ils jouer dans la lutte contre la pauvreté ? Ce document pose des questions, ouvre des pistes, invite à creuser plus profond les thèmes abordés.

# Médias et pauvreté - 10 questions

## Introduction

### Comment utiliser ce document ?

Ce document est construit en 10 questions principales. L'ordre en est relativement aléatoire, car chaque question trouve échos dans d'autres. Chacun peut donc les lire dans l'ordre de son choix.

Nous proposons des questions car nous n'avons pas de réponses simples et toutes faites, pas de recettes, juste des pistes de réflexion.

Presque par définition, ce document pointe des difficultés et des manques. Il ne s'agit pas de nier que la relation médias-personnes vivant la pauvreté et l'exclusion ne soit pas aussi, parfois, positive voire très positive. Cet aspect de la réalité a, entre autres, été souligné par ces personnes elles-mêmes dans une autre analyse<sup>1</sup>. Nous avons fait le choix, ici, de reprendre des aspects insatisfaisants dans le but de progresser. Loin de se vouloir critique stérile, nous espérons que ce document inspirera réflexions et travaux d'approfondissement. Si nous n'avons pas de « réponse », nous avons une conviction : pour lutter efficacement contre la misère, les médias ont un rôle essentiel à jouer, en partenariat avec ceux qui la vivent.

### Les bases de cette analyse.

Cette analyse est construite à partir d'années de lecture de la presse avec un regard particulièrement attentif à tout ce qui touche la pauvreté, d'échanges avec des personnes vivant la pauvreté, et de la participation à la conférence organisée par la DG Emploi, Sécurité Sociale et Egalité des Chances de la Commission Européenne, les 28 et 29 octobre 2009 à Bruxelles « *Pauvreté : entre réalité et représentations, le défi de la communication* ». A l'occasion de cette conférence, un atelier de croisement des savoirs a mis en dialogue 4 personnes ayant l'expérience vécue de la pauvreté et l'exclusion sociale, et une trentaine de journalistes venus d'une dizaine de pays d'Europe. Par ailleurs, ces personnes du monde de la pauvreté ont préparé et présenté une intervention en plénière, au cours d'une table-ronde, face à de nombreux participants dont environ 200 journalistes.

### Quels médias ?

Ces questions concernent avant tout les médias « tout public », quelle que soit leur forme. Pour simplifier la compréhension, et même si les médias sont divers, nous parlerons de lecteurs, quel que soit le support : il s'agit en effet aussi de « lire » des images, et pas seulement de les voir.

### Pauvreté ou grande pauvreté ?

Le plus souvent, dans les médias comme dans d'autres expressions publiques, il est question de « pauvreté ».

Pourtant, une distinction s'impose entre précarité, pauvreté et grande pauvreté ou misère. Nous pouvons faire référence, d'une part, à la définition donnée par le Conseil Economique et Social de France en 1987<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Cf « Le croisement des savoirs entre les plus démunis et les médias, une nécessité pour lutter contre la pauvreté » Travail collectif – ATD Quart Monde Wallonie-Bruxelles 2009

<sup>2</sup> Rapport « Grande pauvreté et précarité socio-économique » *La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et familles d'assumer leurs obligations*

D'autre part, il nous semble important de rappeler que, dans nombre de religions et formes de spiritualité à travers le monde, la pauvreté choisie est une vertu, elle est dépouillement du superflu, liberté par rapport aux contingences matérielles, idéal à atteindre.

Dans ce document, ce sont bien les situations de « grande pauvreté » que nous évoquons, celles qui sont subies et indissociablement liées à l'exclusion sociale, à la honte, aux atteintes à la dignité et aux droits fondamentaux des êtres humains. Ce n'est que pour faciliter la lecture que nous utiliserons le mot « pauvreté », sans adjectif.

## 1. Quelle liberté par rapport aux logiques économiques ?

Les médias sont « contre-pouvoir », tout le monde en est bien d'accord. Mais... contre quel pouvoir ? Et au profit de qui ?

Contre-pouvoir suppose en effet... pouvoir. Idéalement, nous pourrions rêver que celui de la presse se mette au service de ceux qui en sont le plus privés. D'autres travaux ont mis en évidence l'importance du rôle des médias par rapport à la lutte contre la pauvreté. Ainsi, nous lisons dans l'étude « Médias, développement et éradication de la pauvreté » publiée en 2006 par l'ONU<sup>3</sup> :

*Pour que le développement devienne une réalité, les citoyens doivent être libres de participer à la vie publique, de mettre en avant des idées et de chercher à les concrétiser, et d'exiger, sans crainte de représailles ni de discrimination, que le gouvernement s'acquitte de ses obligations. L'impossibilité dans laquelle sont la plupart des groupes défavorisés de faire entendre effectivement leur voix perpétue des formes de gouvernance et de distribution des services inefficaces et parfois corrompues, qui maintiennent les pauvres dans une position subalterne.*

*La liberté d'expression offre aux individus et aux communautés la possibilité de prendre une part active au processus de développement, et d'en accroître ainsi la pertinence et la viabilité à long terme. On sous-estime souvent les connaissances et l'expérience des personnes vivant dans une situation de pauvreté, et l'on n'écoute pas leur point de vue sur leurs besoins et sur les solutions à leurs propres problèmes. L'élimination de la pauvreté passe par des réformes de fond visant à promouvoir une plus large participation à la vie politique, à s'assurer que le gouvernement agit dans la transparence et rend compte de ses actes, et à associer largement les groupes communautaires à l'élaboration des politiques.*

*Elle suppose aussi que les pauvres aient accès à l'information dont ils ont besoin pour prendre eux-mêmes les décisions qui les concernent en pleine connaissance de cause et pour exercer leurs droits.*

*La libre circulation de l'information accroît la responsabilité et la transparence, prévient la corruption, et renforce la capacité des groupes communautaires de participer à l'élaboration des politiques. Dans les sociétés où l'information circule largement et où les services de communication sont disponibles pour tous, il est probable que le fonctionnement des marchés et de l'État va devenir plus efficace, plus transparent et plus respon-*

*professionnelles, familiales et sociales, et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. Elle conduit à la grande pauvreté, quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, qu'elle devient persistante, qu'elle compromet les chances de réassumer ses responsabilités et de reconquérir ses droits par soi-même, dans un avenir prévisible.*

<sup>3</sup> <http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001486/148691f.pdf>

*sable. Les institutions et organismes qui se mettent au service des pauvres et défendent leurs intérêts vont gagner en efficacité. L'information et les connaissances dont les pauvres ont un besoin vital seront plus aisément et plus largement accessibles.*

Ce document s'attache longuement à l'aspect politique de la liberté de la presse, et analyse exclusivement la situation de pays « non-occidentaux » (Afrique, Asie, Europe orientale). Mais chacun sait que les médias sont aussi dépendants de pouvoirs économiques, grands ou petits. Il nous faut bien composer avec cette réalité de notre société : la communication a un coût, les médias ont besoin de financeurs. Et cet autre extrait de l'étude ONU, qui évoque la situation en Malaisie, est-elle vraiment fondamentalement différente de celle de la presse européenne ?

*Les contraintes juridiques ne sont pas les seuls facteurs qui empêchent les médias de jouer leur rôle dans la lutte contre la pauvreté. Les médias dominants prennent un caractère de plus en plus commercial. Les grands groupes de la presse malaisienne sont presque tous des sociétés cotées en bourse pour qui la recherche du profit est l'objectif principal.*

*Pour accroître au maximum leurs recettes publicitaires, ces médias ciblent un public ayant un pouvoir d'achat élevé, en publiant des suppléments promotionnels consacrés aux biens de consommation, aux voyages, à l'habitat et à la décoration, à la mode et aux cosmétiques. Mais ces articles vantant un certain style de vie qui sont destinés à la classe moyenne marginalisent ce qu'il est convenu d'appeler les contenus non commercialisables et le public non solvable.*

Sans doute, nos réalités sont-elles plus éloignées des situations de corruption évoquées dans ce document. Mais la question de la liberté des journalistes par rapport aux pouvoirs économiques se pose pourtant. Interpellés quant à la place qu'ils accordent à la lutte contre la pauvreté, lors du colloque européen « Médias et pauvreté », des journalistes ont rétorqué que *le sujet n'est pas vendeur*. Ces réactions ont profondément choqué des personnes vivant la pauvreté : sont-elles donc à vendre ?

Dans cette logique, quelle est la part de liberté du journaliste ? Et du média qui l'engage ? Quels risques sont-ils prêts à prendre ? S'il est question, depuis plusieurs années, de la « responsabilité sociale des entreprises », une question similaire se pose quant à la responsabilité sociale des médias.

## **2. Comment intéresser le public à la lutte contre la pauvreté ?**

Des journalistes disent : *Nous sommes des conteurs d'histoire. Pour pouvoir faire passer un sujet, surtout un sujet difficile, il nous faut un héros. Ceux qui vivent la pauvreté ont bien du mal à s'y retrouver ! Vous, vous n'êtes pas comme les autres !* C'est ce que nous avons entendu dire à Gaëlle Rivage<sup>4</sup> en 1990 lorsqu'elle témoignait de son combat pour préserver sa dignité et c'est encore ce que l'on disait à une personne interviewée récemment parce que, après avoir été longtemps sans-abri, elle était devenue « expert d'expérience »<sup>5</sup>. Mettre ainsi une personne en avant a trop souvent pour conséquence d'écraser et d'humilier encore davantage les autres membres de son milieu, alors que, nous qui les connaissons, pouvons dire sans exagérer qu'ils sont, chacun à leur manière, des héros du quotidien parce qu'ils résistent envers et contre tout aux conditions

<sup>4</sup> Gaëlle RIVAGE, auteur de "Vie privée", Editions du Cerisier, 1990

<sup>5</sup> Expert d'expérience, en néerlandais « Ervaringsdeskundige », désigne des personnes issues du monde de la pauvreté, ayant suivi une formation sur plusieurs années pour devenir intervenants sociaux, en valorisant leur expérience de vie comme base de compétence ; l'association « De Link » est à l'origine de ce concept, en Flandres.

inhumaines qui leur sont faites. Est-il impossible d'intéresser le lecteur à cet héroïsme ordinaire, collectif, si mal connu ?

D'autres journalistes défendent qu'*il faut quelque chose qui fasse choc, pour accrocher le lecteur*. Ils justifient ainsi des articles qui mettent en avant l'aspect scandaleux de faits reprochés à l'une ou l'autre personne vivant la pauvreté ou tout simplement la mise en exergue de modes de vie qui seraient particulièrement en marge... aggravant ainsi le regard négatif porté sur tout un milieu. Pourtant, beaucoup de ces articles nous semblent particulièrement répétitifs, stéréotypés. D'une année sur l'autre, nous pourrions presque couper-coller les articles qui paraissent au début de la saison froide... En ce qui concerne leurs illustrations, la grande majorité des articles, quels que soient leurs angles d'attaque, proposent des images étonnamment semblables – personnes en haillons, à la rue, mendiant, une bouteille d'alcool devant elles – jusque et y compris les images choisies pour illustrer des messages qui dénoncent les stéréotypes liés à la pauvreté !

N'y a-t-il pas de nouvelles manières d'aborder la question, qui fassent choc de manière positive ? Ces dernières années, quelques journalistes l'ont osé : *Vous nous parlez de l'intelligence des personnes vivant la pauvreté, cela nous intéresse, on ne parle jamais de cela.*<sup>6</sup>

### **3. Quelle place pour la pauvreté dans les médias ?**

Le plus souvent, c'est dans la rubrique « faits divers » et au mieux, dans les pages « social » que nous retrouvons les très pauvres.

Faits divers lorsqu'un événement tragique met une personne ou un groupe de personnes vivant la pauvreté sous les feux des projecteurs. Social pour évoquer les mesures prises, les actes posés par d'autres pour leur venir en aide... ou pour les contrôler.

Pourtant, la pauvreté et l'exclusion sociale ne devraient-elles pas aussi trouver place dans les pages politiques, économiques et culturelles ?

Cantonner le sujet au fait divers et au social revient, de facto, à considérer la grande pauvreté et l'exclusion comme des fatalités, comme des « accidents de parcours » dus aux faiblesses, déficiences ou erreurs des personnes qui les subissent. Ce sont des « personnes à problèmes ». La pauvreté « relative », les « nouvelles formes de pauvreté » que l'on présente comme conjoncturelles, liées à la crise, au chômage, au renchérissement des loyers, etc. ont cependant plus souvent droit, quant à elles, aux honneurs du politique, plus rarement de l'économique. De même lorsqu'il est question de pauvreté dans les pays du Sud.

Mais les mécanismes d'exclusion sont-ils si différents ? Dès 1987, le Conseil Economique et Social de France, dans son rapport « *Grande pauvreté et précarité économique et sociale* » proposait une définition de la pauvreté<sup>7</sup> qui mettait en évidence

---

<sup>6</sup> Un exemple récent parmi plusieurs autres : Maurizio Molinari a publié, début novembre 2009, « *Il sapere dei poveri per combattere la miseria* » (*Le savoir des pauvres pour combattre la misère*) dans la revue électronique italienne *Reddatore Sociale*

<sup>7</sup> Rapporteur : Joseph Wresinski

tout à la fois le lien entre pauvreté et droits de l'homme, et la continuité des processus d'exclusion<sup>8</sup>.

Si nous voulons réellement lutter contre la pauvreté et non seulement en gérer les conséquences les plus inacceptables (selon nos critères ?!), n'avons-nous pas besoin que les lecteurs soient informés des mécanismes politiques et économiques qui créent et aggravent l'exclusion et la misère, problèmes de la société ? Une telle information n'est-elle pas la base indispensable du soutien de l'opinion publique à des mesures politiques qui auraient pour ambition d'éradiquer la grande pauvreté ?

Par ailleurs, la pauvreté et l'exclusion n'auraient-elles pas aussi une place à prendre dans les pages culturelles ? Deux approches différentes et complémentaires plaident en ce sens.

D'une part, l'interaction entre exclusion sociale et économique, et exclusion culturelle, est de plus en plus admise (indivisibilité et interdépendance des droits humains fondamentaux).

D'autre part, pour casser les stéréotypes, ne serait-il pas utile de mettre en évidence les talents de personnes issues du monde de la pauvreté ? Mais ce dernier aspect est certainement des plus délicats : risque de syndrome du héros (voir ci-dessus), risque de condescendance : *C'est bien... pour un pauvre !* alors que tout artiste, quel qu'il soit, aspire à être reconnu pour ce qu'il crée, à partir de la seule exigence de qualité intrinsèque de sa création. A l'opposé, comment ne pas gommer cette cruelle conséquence de la pauvreté et de l'exclusion qui gâchent les talents, « assassinent Mozart », en dehors de quelques exceptions qui ne peuvent excuser ce terrible gâchis ? Une voie serait sans doute de mettre en avant les conditions nécessaires pour qu'envers et contre tout, les potentiels étouffés puissent émerger et s'exprimer, témoins des possibles, témoins de l'injustice, appel à faire changer les choses pour le plus grand bénéfice de toute notre société. Des articles parus autour de la co-création de la pièce théâtrale « *Les ambassadeurs de l'ombre* » par Lorent Wanson et des membres de la Maison des Savoirs<sup>9</sup>, en 2000, par exemple, montrent que cela n'est pas utopie.

#### **4. Parler de la pauvreté ou de personnes vivant la pauvreté ?**

La question n'est certes pas simple.

Vouloir aller au cœur de la compréhension de ce qu'est la pauvreté, c'est forcément entrer dans des considérations sociologiques, économiques et politiques. Ce type d'analyse ne risque-t-il cependant pas d'être perçu comme un discours théorique peu mobilisateur ?

A remarquer que ce type d'analyse se développe actuellement autour des thèmes de la crise, de l'accroissement du chômage, du renchérissement du logement, ou encore de la situation des populations pauvres dans les pays du Sud. Les médias ignorent-ils la réalité d'une misère persistante, y compris dans nos pays riches, y compris pendant les « trente glorieuses » ? Ignorer cette réalité et la laisser ignorée du public, n'est-ce pas tronquer les faits, fausser toute analyse des causes profondes de la pauvreté et par conséquent, empêcher la recherche et l'acceptation de mesures nécessaires pour y mettre fin ?

---

<sup>8</sup> Voir définition citée in extenso en note de bas de page, dans l'introduction de cette analyse

<sup>9</sup> Maison des Savoirs : projet culturel d'ATD Quart Monde à Bruxelles, où des artistes, des personnes vivant la pauvreté et des personnes de tous milieux créent ensemble

Faire exister des personnes vivant la pauvreté, n'est-ce pas au contraire courir le risque de visions réductrices, confondant situations personnelles particulières et phénomènes de société, et provoquant davantage de pitié que de volonté de changement pour éradiquer la misère et l'exclusion ? Un récit pathétique, même s'il met en évidence une situation profondément injuste comme l'expulsion d'une famille avec de jeunes enfants, va-t-il provoquer une prise de conscience par rapport au non-respect de droits fondamentaux pourtant affirmés dans la constitution ? Ou faire pleurer les âmes sensibles ? Au mieux, mobiliser quelque esprit charitable pour trouver une solution ponctuelle permettant de résoudre la situation personnelle ainsi exposée ?

Certains médias tentent d'allier ce double aspect, pour renforcer l'un par l'autre, dans des dossiers d'une certaine ampleur. Côte à côte, nous avons trouvé un article situant une question dans sa globalité et son actualité, un autre d'analyse des causes et conséquences, un autre enfin reprenant des témoignages de personnes directement concernées. Très rares ont été, à notre connaissance, au cours des dernières années, de tels dossiers consacrés à la pauvreté et l'exclusion en tant que telles, dans leur globalité. Existe-t-il des études d'impact qui permettraient de savoir si de tels dossiers sont davantage mobilisateurs ?

Par ailleurs, il y manque un aspect essentiel : l'analyse que les personnes concernées font collectivement des conditions de vie qui leur sont faites. Il ne s'agirait plus alors de « parler des personnes vivant la pauvreté » mais de leur donner la parole ; de ne pas les cantonner au témoignage, mais de leur faire place en tant que chercheurs de sens ; de ne pas les enfermer dans nos questions, mais de leur offrir un espace qui leur permette de s'exprimer par rapport à leurs propres questions. Ne serait-ce pas encore tout autre chose ? En soi, un acte positif pour faire reculer l'exclusion sociale : révéler ceux qui la subissent comme porteurs de savoir, un savoir utile et même nécessaire pour comprendre notre société et la faire avancer. Cette vision qui se développe de plus en plus par rapport aux populations pauvres des pays du Sud, comment lui permettre d'aller jusqu'au bout de sa logique : jusqu'aux plus pauvres des pays occidentaux, jusqu'aux plus exclus des pauvres de partout ?

## **5. Quelles « images » de la pauvreté ? Quels mots pour quelle identité ?**

Si les médias sont faiseurs d'opinion, ils sont aussi témoins de l'opinion. Dès lors, ils véhiculent souvent – et de ce fait, renforcent – les préjugés et stéréotypes les plus courants. Le travail collectif « *Le croisement des savoirs entre les médias et les plus démunis, une nécessité pour lutter contre la pauvreté* »<sup>10</sup> a développé cet aspect. Les journalistes ont-ils conscience de ce processus et de ses conséquences ? Probablement que non. Pourtant, les conséquences en sont lourdes. Par exemple, nous constatons que, de plus en plus souvent, les personnes vivant la pauvreté refusent d'être appelées « *pauvres* ». Longtemps, une phrase a été affichée dans les locaux d'ATD Quart Monde : *Ce n'est pas d'être pauvre qui est une honte, c'est la pauvreté qui est une honte* (pour la société). Il fallait l'affirmer haut et fort, tant le contraire était ancré dans les esprits ! Par ailleurs, il est à remarquer que, principalement dans les pays anglo-saxons, il y a de plus en plus confusion entre « lutter contre la pauvreté » et « lutter contre les pauvres », perçus comme des profiteurs. En Grande-Bretagne, des émissions très populaires sont ainsi entièrement consacrées à la dénonciation de fraudeurs à la sécurité sociale.

---

<sup>10</sup> ATD Quart Monde Wallonie-Bruxelles 2009

En 1968, alors que seuls existaient des mots à connotation négative pour nommer les populations très pauvres (familles infra, inadaptées, sous-prolétaires...) Joseph Wresinski, fondateur d'ATD Quart Monde, a découvert les Cahiers du Quatrième Ordre<sup>11</sup> rédigés par le Chevalier Dufourny de Villiers en 1789, à l'aube de la Révolution Française. Celui-ci s'y fait le défenseur des absents des Etats Généraux, le Quatrième Ordre – l'ordre des pauvres, des infortunés. Il les nomme « héros », reconnaissant leur courage, leur résistance face à la misère. Il y affirme que leur point de vue est indispensable pour pouvoir réellement construire une société nouvelle, fondée sur la justice, n'ayant pour objectif que le bonheur des hommes. C'est à partir de la découverte de ce document que Joseph Wresinski a forgé le mot Quart Monde, en référence au Quatrième Ordre ou Quart Etat, pour signifier cette identité positive des populations très pauvres.

Or, quel usage s'est-il peu à peu répandu dans les médias ? Quart monde est simplement devenu synonyme de pauvre et lorsqu'un journaliste écrit que telle famille *fait partie du quart monde*, c'est rarement pour la mettre à l'honneur ! Pire encore, le mot est utilisé comme une insulte : lorsqu'un article titre que tel club représente *le quart monde du football*, c'est bien pour dire qu'il est le dernier des derniers.

Dans ces conditions, de quels mots peuvent disposer les très pauvres pour se dire, pour nommer leur identité collective sans en faire une étiquette, une stigmatisation ? La question n'étant pas celle des mots utilisés, mais des images que l'on colle à ces mots. Les médias peuvent-ils renverser la vapeur ? donner aux très pauvres une identité fière et forte qui leur corresponde profondément ? Une telle identité collective, liée à une histoire, inscrite dans la durée, n'est-elle pas passage obligé pour dépasser une compréhension de la pauvreté comme conséquence de manques individuels, pour permettre une véritable analyse de société ?

Cela supposerait, en tous cas, qu'ils entrent dans une toute autre connaissance des réalités de la pauvreté et de ceux qui la vivent.

## 6. Quelle connaissance ? Comment connaître ?

Les médias sont passeurs d'informations. Informer le public suppose que le journaliste ait pu rassembler une certaine connaissance du sujet qu'il traite, connaissance qu'il acquiert à partir de la lecture de documents divers et d'interviews, sans négliger les acquis liés à sa propre expérience vécue. La plupart des professionnels du secteur mettent en évidence qu'il leur est de plus en plus difficile de mener un travail de qualité car ils subissent des contraintes de temps et de rentabilité de plus en plus contraignantes, la concurrence de Twitter et autres médias sociaux, immédiats, leur font rude concurrence. Certains cependant osent affirmer que l'avenir du journalisme n'est pas de courir derrière ces nouveaux médias, mais d'affirmer sa singularité et son apport propre en renforçant son travail d'approfondissement. Il va de soi que c'est dans cette perspective que nous voyons le rôle des médias professionnels.

Quels sont les sources et les informateurs dont disposent généralement les médias ? Le plus souvent, ce sont des « non-pauvres » qui expriment ce qu'ils savent, ce qu'ils comprennent, ce qu'ils pensent, ce qu'ils proposent... par rapport à la pauvreté et

---

<sup>11</sup> Ces Cahiers ont été reproduits en 1967 par Edhis, une maison d'édition spécialisée en textes inédits de l'histoire sociale et sont téléchargeables sur internet : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6505z.r=.langFR>

ceux qui la vivent. Ce n'est pas les dévaloriser que souligner que leurs points de vue sont partiels parce que leur connaissance est extérieure et distante, alors que la connaissance des très pauvres est une connaissance de proximité, de l'intérieur. Cette connaissance ne se limite pas à leur vécu, ni même celui de leur milieu. Parce que leur « position sociale » est particulière, il est des aspects du fonctionnement de notre société et de leurs conséquences qu'ils sont seuls à pouvoir percevoir. Mais presque par définition, parce qu'une des dimensions de la grande pauvreté, c'est la privation de l'accès à l'instruction et aux moyens d'expression, ce savoir des très pauvres reste généralement méconnu. Pourtant, tout comme ne voir que d'un œil provoque des erreurs de perspective, l'absence de prise en compte de ce savoir a pour conséquence que nous ne disposons que d'une vision tronquée et par là, erronée, de la pauvreté, de ses causes et de ses conséquences.

Dès lors, lorsque les médias bâtissent leur connaissance sans faire place au savoir des très pauvres, comment pourraient-ils faire autre chose que diffuser dans le public une fausse compréhension des réalités ?

De plus en plus, sans doute conscients de cette lacune, des journalistes tendent leur micro à des personnes très pauvres et se font l'écho de leurs paroles. Pouvons-nous pour autant dire qu'ils leur donnent la parole, qu'ils diffusent leur savoir ?

Des personnes vivant la pauvreté mettent en évidence les limites qu'ils perçoivent le plus souvent : c'est le journaliste qui pose les questions, limitant par là même les sujets sur lesquelles les personnes auront la possibilité de s'exprimer. Des personnes rompues à une parole publique vivent apparemment la même situation, mais ont un autre poids et ont éventuellement développé toute une stratégie pour davantage imposer que leurs propres priorités soient prises en compte.

Par ailleurs, les interviews sont le plus souvent individuelles, les personnes étant interrogées sur leur condition personnelle, sans préparation. Lorsque des associations comme la nôtre proposent un échange collectif, préparé... elles suscitent souvent la méfiance : les personnes vivant la pauvreté seraient forcément manipulées, seule compterait leur parole spontanée. Pourquoi cette différence de traitement par rapport à d'autres groupes sociaux ? Les médias n'interrogent-ils pas les délégués syndicaux pour connaître les points de vue des travailleurs et les responsables d'organisations patronales pour connaître celui des employeurs, par exemple ?

D'autant plus qu'ils n'ont pas habituellement l'occasion d'exercer leur droit à l'expression, les plus exclus n'ont-ils pas besoin de réfléchir avec d'autres, de confronter leurs expériences et leurs points de vue pour bâtir leur pensée ? N'ont-ils pas besoin de temps pour trouver les mots justes qui permettent de la communiquer ?

C'est lorsque ces moyens de construction d'une pensée personnelle et collective ne sont pas pris, que le risque est grand que des personnes très démunies soient piégées et que cette occasion d'expression qui leur est donnée, à priori positive, ne se retourne in fine contre elles et contre leur milieu.

## 7. Les médias sont-ils conscients des inégalités de positions ?

L'inégalité des positions entre personnes pauvres et journalistes est évidente. Que ce soit au niveau du langage, des outils d'expression, des moyens de communication mais aussi de la connaissance des règles du jeu, le pouvoir des premiers est dérisoire par rapport au pouvoir des seconds.

Dans le monde des médias (entre autres...), le risque est donc grand que les personnes pauvres et exclues soient manipulées, que leur parole soit utilisée à des fins qui non seulement ne sont pas les leurs, mais qui peuvent être même contraires à leurs intérêts.

Le phénomène est banal, mais il pèse d'autant plus sur une population qu'elle est déjà dévalorisée et sans défense. Le journaliste pose ses questions et sélectionne, parmi les réponses, ce qui convient pour illustrer la thèse qu'il veut présenter. Le processus peut être totalement inconscient, le point de vue défendu n'est pas forcément celui « du journaliste » mais celui construit par d'autres sources dont la reconnaissance sociale est forte. La question qui se pose est donc plutôt celle de la conscience du phénomène par les professionnels des médias et de l'utilisation de leur pouvoir pour, consciemment, ré-équilibrer le poids des faibles et des forts, socialement parlant. Un formateur en journalisme évoquait la nécessité de formation afin de mettre en place, dans la tête des futurs journalistes, des « lumières rouges » qui se mettraient à clignoter pour les avertir d'un risque de manipulation des personnes les plus défavorisées.

Cette lucidité est d'autant moins évidente que l'inégalité des positions influence la relation en dehors même de la volonté du journaliste. N'est-il pas frappant de constater combien souvent, lorsqu'ils sont interrogés, les discours tenus par des personnes très pauvres sont stéréotypés ? Par exemple : *moi, c'est un accident de la vie qui m'a mené là ; moi, je suis quelqu'un de bien, mais j'ai eu des malheurs ; les autres, c'est leur faute, ils ne veulent pas s'en sortir, ce sont des profiteurs...* Ceux que nous avons la chance de rencontrer dans la durée, pour mener ensemble un combat commun, disent tout autre chose. Ce hiatus n'est-il pas dû entre autres au fait que, parce qu'il perçoit le journaliste comme quelqu'un qui dispose d'un pouvoir certain, la personne pauvre lui « sert » le discours qu'elle imagine attendu ? Par ailleurs, ne peut-elle pas craindre les conséquences négatives d'une solidarité affirmée avec des personnes généralement méprisées, dévalorisées ? N'est-ce pas là un mécanisme bien connu – on le nomme hétéronomie, par opposition à l'autonomie – d'autant plus marqué que les personnes sont en situation de faiblesse et ont besoin de se concilier leur interlocuteur.

Pour les journalistes – comme pour la majorité de ceux qui rencontrent des personnes très pauvres, d'ailleurs – se pose donc le défi de créer les conditions qui permettent l'expression d'une pensée libre.

Pouvoir exister collectivement dans le rapport aux médias n'est-il donc pas d'autant plus nécessaire, parce que la relation personnes pauvres – journalistes est profondément inégale ?

## 8. Quel rôle dans la lutte contre la pauvreté ?

Les médias ont à jouer un rôle d'informateurs. Bien, mais encore ? Informer, dans quel but ? Dans un but de délasserment ? Dans un but commercial – accrocher un public potentiel pour des annonceurs publicitaires ? C'est une réalité. Il est fort à craindre que ceux qui poursuivent ces objectifs ne seront pas de ceux qui se sentent concernés par la lutte contre la pauvreté. Mais il en va tout autrement de tous ces professionnels conscients de jouer un rôle important dans la vie sociale, de ceux qui se battent pour la liberté de la presse et prennent parfois bien des risques au nom de l'idéal de leur métier.

C'est en eux que les personnes très pauvres placent beaucoup d'espoir, c'est eux qu'ils voient parfois comme leur dernier recours pour combattre des injustices. Régulièrement, ne sont-ils pas appelés au secours par des familles désespérées, mal logées, expulsées, privées de ressources ? Et il arrive que leur intervention modifie le cours des choses, que des portes fermées s'ouvrent comme par miracle, que des situations déclarées insolubles trouvent solution !

Mais même lorsque « l'histoire se finit bien », qu'est-ce que l'implication d'un ou de plusieurs médias a changé, dans ce cas de figure ? La situation d'une famille. Ce n'est pas rien, mais n'est-ce pas chercher des solutions en « pêche à la ligne » alors même que c'est massivement que les mécanismes d'exclusion précipitent et maintiennent des personnes et familles dans des conditions indignes de l'humanité, condamnent leurs enfants à n'avoir que la misère comme perspective d'avenir ? Ici encore, la référence à la situation de la Malaisie, décrite dans l'étude ONU déjà citée en première partie de cette analyse n'est-elle pas d'une actualité totale pour nos pays occidentaux ?

*Il n'est pas juste de dire que les médias ne font rien pour aider les pauvres. Des programmes tels que « Bersamamu » (Nous sommes avec vous) de TV3 ou « Trouver des anges » de NTV7 s'intéressent aux personnes et familles désavantagées, tandis que des journaux en langue chinoise publient les annonces de personnes recherchant des dons pour payer leurs frais médicaux. Néanmoins, ces gestes de bonne volonté sont de peu de secours pour éliminer la pauvreté. Celle-ci ayant en Malaisie des causes sociales et politiques structurelles, aider des individus et des familles ne produit aucun grand changement.*

Pour modifier le cours des choses, apporter leur pierre à la construction d'une société juste, démocratique, fondée sur les droits de l'homme, les médias n'ont-ils pas un rôle tout particulier à jouer par rapport à l'opinion publique ?

N'ont-ils pas à renforcer, développer la conscience citoyenne de tout un chacun, que la misère n'est pas une fatalité mais que son éradication dépend de l'implication de chacun, au niveau qui est le sien ?

Si ce n'est eux, qui donc pourrait faire « connaître » autrement les très pauvres, renverser les préjugés, mettre en avant leur résistance, leur courage, les révéler comme acteurs de toujours du refus de la misère ?

N'ont-ils pas à être témoins des chemins rendus possibles lorsque les populations très pauvres deviennent partenaires à part entière de projets, communs mais construits à partir d'eux et avec eux ?

Ce rôle est primordial : sans soutien de l'opinion publique, quels responsables politiques pourraient proposer des politiques ambitieuses de lutte contre la pauvreté, oserait en dégager les moyens nécessaires ?

Sans soutien de leur entourage, partie de cette opinion publique, comment les plus pauvres oseraient-ils sortir de l'ombre qui les protège quelque peu, prendre le risque de s'exposer publiquement, d'agir en plein jour pour refuser l'exclusion et faire progresser le respect des droits de l'homme pour tous ? Nous savons en effet tant de gestes de solidarité posés quasi en secret car ils exposent leurs auteurs à des risques de sanctions qui peuvent être dramatiques dans leur situation, déjà tellement précaire. Accueillir chez soi quelqu'un sans logement, par exemple, peut coûter terriblement cher lorsqu'on dépend d'allocations, lorsqu'on a décroché un logement social après des années de démarches et d'attente... Pourtant, c'est à travers de tels actes qu'ils nous révèlent des chemins nécessaires à notre société pour progresser.

## **9. La responsabilité sociale des médias : jusqu'où ?**

Dénoncer les injustices, mettre une famille très pauvre sur le devant de la scène médiatique, c'est donc, très souvent, aussi la mettre en danger. Bien des exemples nous ont été rapportés où des personnes qui avaient fait appel aux médias dans l'espoir que leur situation s'améliore ont en fait vu celle-ci s'aggraver suite à leur intervention : expulsés sans relogement d'un logement déclaré insalubre, les enfants placés suite à la révélation publique de leurs conditions de vie, les autorités compétentes ulcérées d'avoir été mises à mal fermement décidées à ne plus rien accorder...

Pourtant, de manière surprenante, les personnes concernées sont rarement en colère contre les médias d'avoir mis leur situation sur la place publique sans les avoir alertés sur les risques qu'elles pourraient ainsi courir.

Par contre, elles les interpellent quant à leur manière de couvrir les suites, comme si, pour elles, un contrat tacite avait été conclu et que les médias les abandonnaient au milieu du gué. Lors d'un atelier de croisement des savoirs avec des journalistes européens, des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion donnaient justement l'exemple d'une famille mise en grande difficulté à la suite de la publication d'un reportage la concernant. Les journalistes présents leur ont rétorqué – je résume – que ces conséquences étaient bien malheureuses, mais qu'ils ne pouvaient en être tenus responsables, ils avaient joué leur rôle qui était de « dire la réalité ». Les personnes vivant la pauvreté ont défendu un tout autre point de vue : s'ils n'avaient pas à porter le poids de ces conséquences, les journalistes étaient responsables de les faire connaître et d'ainsi, aller davantage en profondeur dans leur information : la famille s'est retrouvée sans logement, cela interpelle les politiques publiques responsables de la mise en œuvre du droit au logement, un droit reconnu par notre constitution ; les enfants ont été placés, cela interpelle la cohérence de nos politiques publiques, qui trouvent une somme importante pour assurer le placement en institution de ces enfants – avec toutes les souffrances et leurs séquelles que cela représente pour ceux-ci – mais ne peuvent dégager la somme pourtant bien inférieure nécessaire pour assurer un logement digne à toute la famille.

Les très pauvres n'invitent-ils pas ainsi les médias à aller jusqu'au bout de leur responsabilité d'information plutôt que rester à la surface des choses ? N'est-ce pas une condition d'une information véritable, de qualité ? D'une information au service de la démocratie et des droits de l'homme ?

## 10. Médias et personnes vivant la pauvreté : partenaires ?

Ainsi, les très pauvres attendent des médias qu'ils soient partenaires pour, ensemble, lutter contre la pauvreté.

Mais qu'est-ce qu'être partenaires ? Nous proposons cette définition : agir de manière complémentaire, chacun selon ses compétences, en vue d'un but choisi et déterminé ensemble.

En ce sens-là, journalistes et personnes en situation de grande pauvreté peuvent-ils être partenaires ?

A cause de l'inégalité des positions, des moyens, des pouvoirs, nous ne pensons pas que ce soit possible avec des personnes très pauvres considérées isolément.

Nous avons expérimenté la mise en œuvre d'un certain nombre de conditions qui sont apparues nécessaires. Nous pouvons témoigner qu'ainsi, le partenariat est possible entre personnes très pauvres, collectivement, et professionnels de différents domaines<sup>12</sup>. Dès lors, pourquoi pas avec les professionnels des médias ?

Lors de l'Atelier de croisement des savoirs qui s'est déroulé à l'occasion de la conférence européenne « Médias et pauvreté », les participants issus du monde de la misère lançaient cet appel : « Cherchons ensemble ! »

Informar, sensibiliser, mobiliser largement les lecteurs, pour faire reculer l'injustice, pour faire progresser la démocratie et le respect des droits de l'homme, n'est-ce pas l'idéal qui a animé les plus grands, depuis les débuts du journalisme moderne ?

Ce sont les mêmes buts que poursuivent les très pauvres.

Pour que les savoirs des uns renforcent et complètent les savoirs des autres.

Pour que le pouvoir des uns renforce et complète les parcelles de pouvoir des autres.

Cherchons ensemble.

---

<sup>12</sup> Cf « Le croisement des pouvoirs – croiser les savoirs en formation, recherche, action » Co-édition Ed. de l'Atelier-Ed. Quart Monde ; Paris 2008 – 223 p.

Éditeur responsable :  
Régis De Muylder  
Av. Victor Jacobs, 12  
1040 – Bruxelles

Année 2009